

GROUPE

3

FONGICIDE

Fongicide Tourney®

FONGICIDE
GRANULÉ DISPERSABLE DANS L'EAU
USAGE COMMERCIAL

Pour la maîtrise de certaines maladies dans les graminées à gazon sur les terrains de golf et les gazonnières.

GARANTIE :

Metconazole..... 50,0 %

AVERTISSEMENT : CONTIENT LES ALLERGÈNES SULFITE ET LAIT



ATTENTION - POISON

LIRE L'ÉTIQUETTE AVANT L'UTILISATION

GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS

NUMÉRO D'HOMOLOGATION : 30928
LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

Contenu net : 500 g – 25 kg

Valent Canada Inc.
6-130 Research Lane,
Guelph, Ontario, N1G 5G3
(519) 767-9262
www.valent.ca

AVIS À L'UTILISATEUR

Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la Loi sur les produits antiparasitaires. L'utilisateur assume les risques de blessures aux personnes ou de dommages aux biens que l'utilisation du produit peut entraîner.

PREMIERS SOINS

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX :

Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'oeil. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU OU LES VÊTEMENTS :

Enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

EN CAS D'INHALATION :

Déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

EN CAS D'INGESTION :

Appeler un centre antipoison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Faire boire un verre d'eau à petite gorgées si la personne empoisonnée est capable d'avaler. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre antipoison ou le médecin. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

EN CAS D'URGENCE CONCERNANT UN DÉVERSEMENT D'IMPORTANCE, UN INCENDIE OU UN EMPOISONNEMENT, COMPOSER LE 1-800-682-5368

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES

Aucun antidote spécifique n'est connu. Administrer un traitement symptomatique.

DANGERS POUR L'ENVIRONNEMENT

TOXIQUE pour les organismes aquatiques, les végétaux terrestres non ciblés, les oiseaux et les petits mammifères sauvages.

Respecter les zones tampons précisées dans le MODE D'EMPLOI.

Afin de réduire le risque de ruissellement de l'eau des surfaces traitées vers des habitats aquatiques, éviter d'appliquer aux endroits où la pente est modérée ou forte, ainsi que sur les sols compactés ou argileux.

Éviter d'appliquer si on prévoit de fortes pluies.

Pour réduire le risque de contamination des milieux aquatiques par l'eau de ruissellement, aménager une bande végétative entre les surfaces traitées et la bordure des plans d'eau.

L'utilisation de ce produit agrochimique peut entraîner la contamination de l'eau souterraine, particulièrement aux endroits où le sol est perméable (sols sableux, p. ex.) et/ou lorsque la nappe d'eau se situe à faible profondeur.

PRÉCAUTIONS

GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS. Nocif en cas d'ingestion. Éviter tout contact avec les yeux. Se laver à fond avec de l'eau et du savon après la manipulation et avant de manger, de boire, de mâcher de la gomme, de fumer ou d'aller aux toilettes.

- **Pour la manipulation de 18,5 kg ou moins du fongicide Tourney pour les applications au moyen d'un pulvérisateur à rampe terrestre OU la manipulation de 2,1 kg ou moins du fongicide Tourney pour les applications au moyen d'un pistolet de pulvérisation,**
 - Porter une chemise à manches longues et un pantalon long, des gants résistants aux produits chimiques, des chaussettes et des chaussures pendant le mélange, le chargement et l'application, ainsi que pendant le nettoyage et les réparations de l'équipement.
- **Pour la manipulation de plus de 18,5 kg du fongicide Tourney pour les applications au moyen d'un pulvérisateur à rampe terrestre OU la manipulation de plus de 2,1 kg du fongicide Tourney pour les applications au moyen d'un pistolet de pulvérisation,**

- Porter une combinaison par-dessus une chemise à manches longues et un pantalon long, des gants résistants aux produits chimiques, des chaussettes et des chaussures pendant le mélange, le chargement et l'application, ainsi que pendant le nettoyage et les réparations de l'équipement.
- Utiliser un tracteur à cabine fermée pour procéder à l'application au moyen d'un pulvérisateur à rampe. Une cabine fermée fournit une barrière résistante aux produits chimiques qui entoure complètement l'occupant de la cabine et prévient tout contact avec le pesticide ou les surfaces traitées à l'extérieur de la cabine.

Si ce produit antiparasitaire pénètre dans les vêtements, les retirer immédiatement, puis se laver à fond et mettre des vêtements propres. Retirer l'équipement de protection personnelle immédiatement après avoir manipulé ce produit. Se laver à fond et mettre des vêtements propres dès que possible.

Ne pas appliquer ce produit de manière à exposer les travailleurs ou d'autres personnes, que ce soit directement ou par la dérive de pulvérisation. Seuls des manipulateurs protégés peuvent rester dans l'aire d'épandage.

Pour le repiquage, la plantation et la récolte, ne pas entrer ni permettre aux travailleurs d'entrer aux endroits traités pendant la période d'accès restreint de 24 heures. Pour les autres activités, ne pas entrer sur les lieux traités tant que la solution pulvérisée n'est pas sèche.

Ne pas utiliser dans les secteurs résidentiels. Les secteurs résidentiels sont définis comme tout site où des personnes à proximité de la zone de traitement, y compris des enfants, pourraient être exposés pendant ou après l'application. Ceci inclut les maisons, les écoles, les parcs, les terrains de jeu et de sport, les édifices publics, et tout autre endroit où l'exposition du grand public, y compris les enfants, pourrait être possible.

ÉLIMINATION/DÉCONTAMINATION

NE PAS UTILISER CE CONTENANT À D'AUTRES FINS. Il s'agit d'un contenant recyclable qui doit être éliminé à un point de collecte des contenants. S'enquérir auprès de son distributeur ou de son détaillant ou encore auprès de l'administration municipale pour savoir où se trouve le point de collecte le plus rapproché. Avant d'aller y porter le contenant :

1. Rincer le contenant trois fois ou le rincer sous pression. Ajouter les rinçures au mélange à pulvériser dans la cuve.
2. Rendre le contenant vide inutilisable.

S'il n'existe pas de point de collecte dans la région, éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale.

Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provincial. S'adresser également à eux en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des lieux d'un déversement.

ENTREPOSAGE :

Ne pas contaminer l'eau ni les aliments de consommation humaine ou animale pendant l'entreposage. Conserver dans le contenant d'origine, au frais et au sec, dans un endroit sécuritaire. Ne pas conserver le produit pur ni les solutions diluées dans des contenants d'aliments ou de boissons. Ne pas entreposer ni transporter près des aliments de consommation humaine ou animale. Ne pas utiliser ni entreposer dans les résidences ni à proximité de celles-ci. Pour prévenir la contamination, entreposer ce produit à l'écart des aliments de consommation humaine ou animale.

GESTION DE LA RÉSISTANCE

Gestion de la résistance, fongicide *Tourney*, fongicide du groupe 3. Toute population fongique peut renfermer des individus naturellement résistants au fongicide *Tourney* ou à d'autres fongicides du groupe 3. Il peut se produire une perte progressive ou complète d'efficacité lorsque ces fongicides sont appliqués à répétition sur les mêmes champs. Il peut aussi exister d'autres mécanismes de résistance sans lien avec le site ou le mode d'action, mais qui sont spécifiques à des composés chimiques, comme un métabolisme accru. Il est recommandé de suivre des stratégies appropriées de gestion de la résistance.

Pour retarder l'acquisition de la résistance aux fongicides :

- Dans la mesure du possible, alterner le fongicide *Tourney* ou d'autres fongicides du groupe 3 avec des fongicides appartenant à d'autres groupes et qui éliminent les mêmes agents pathogènes.
- Utiliser des mélanges en cuve contenant des fongicides provenant d'un groupe différent, si cet emploi est permis.
- Utiliser les fongicides dans le cadre d'un programme de lutte intégrée comprenant des inspections sur le terrain, des relevés d'utilisations antérieures de pesticides et de la rotation des cultures et faisant place à la possibilité d'intégrer des pratiques de lutte culturale, biologique et d'autres formes de lutte.
- Inspecter les populations fongiques traitées pour y découvrir les signes de l'acquisition d'une résistance.

- Si la maladie continue de progresser après le traitement avec ce produit, ne pas augmenter la quantité utilisée. Cesser d'employer ce produit et passer à un autre fongicide ayant un site ou un mode d'action différent, si c'est possible.
- S'adresser au spécialiste local des interventions sur le terrain ou à un conseiller agréé pour toute autre recommandation relative à la gestion de la résistance aux pesticides ou encore à la lutte intégrée aux pathogènes du gazon.
- Pour plus d'information ou pour signaler des cas possibles de résistance, s'adresser à Valent Canada, Inc. au 1-800-682-5368 ou à www.valent.ca.

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

MODE D'ACTION

La matière active de *Tourney* est le metconazole, un fongicide triazole à large spectre dont l'action repose sur l'inhibition de la déméthylation et d'autres processus de la biosynthèse des stérols. *Tourney* exerce une activité systémique. Il est rapidement absorbé dans les tissus de la plante, dans laquelle il se déplace de bas en haut. Le metconazole n'a pas d'effet sur la germination des spores des champignons, mais il perturbe d'autres processus du développement aux stades précoces du cycle biologique de certains champignons. Bien qu'il ne puisse prévenir la germination des spores, *Tourney* prévient la formation des spores et inhibe la croissance du mycélium.

Le fongicide *Tourney* est particulièrement efficace lorsqu'il est appliqué avant l'infection. On obtient une maîtrise optimale des maladies par l'utilisation de *Tourney* dans le cadre d'un programme de pulvérisations régulières et lorsqu'il est utilisé en association et en alternance avec d'autres fongicides efficaces ayant un mode d'action différent (fongicides d'un groupe autre que le groupe 3). *Tourney* est un inhibiteur de la biosynthèse des stérols; éviter de l'utiliser en alternance avec d'autres inhibiteurs de la biosynthèse des stérols.

RÉSISTANCE AU DÉLAVAGE PAR LA PLUIE

Ne pas effectuer de traitement si on prévoit de la pluie dans les 2 heures suivant l'application, à défaut de quoi la maîtrise des maladies foliaires pourrait être réduite.

PRÉPARATION DU PULVÉRISATEUR

Avant d'appliquer *Tourney*, voir à ce que l'équipement d'épandage soit propre et bien entretenu. La précision des buses doit faire l'objet de vérifications fréquentes. La cuve du pulvérisateur, les conduites et les rampes doivent être nettoyées pour s'assurer qu'elles ne contiennent aucun résidu des produits utilisés précédemment. L'équipement d'épandage doit être nettoyé conformément aux directives du fabricant du dernier produit utilisé avant que l'équipement ne serve à l'application de *Tourney*. Si deux produits ou plus ont été

utilisés en association avant l'application de *Tourney*, les directives de nettoyage les plus contraignantes doivent être suivies.

L'équipement d'épandage doit être propre et en bon état de marche. La précision des buses doit faire l'objet de vérifications fréquentes.

NETTOYAGE DU PULVÉRISATEUR

L'équipement d'épandage doit être nettoyé à fond tous les jours après l'application de *Tourney*. Une fois l'application est terminée, nettoyer l'équipement d'épandage selon la marche à suivre suivante:

1. Vider complètement la cuve du pulvérisateur. Rincer le pulvérisateur à fond, y compris l'intérieur et l'extérieur de la cuve et tous les tamis.
2. Remplir la cuve d'eau propre et rincer toutes les conduites, rampes, buses et tamis.
3. Vider complètement la cuve.
4. Retirer toutes les buses et tous les tamis et les rincer à l'eau claire.

DIRECTIVES DE MÉLANGE

1. Remplir la cuve propre du pulvérisateur à moitié ou aux 2/3 du volume d'eau propre désiré.
2. Tout en poursuivant l'agitation, ajouter lentement *Tourney* dans la cuve. Le système d'agitation doit créer des rides ou des ondulations à la surface de l'eau.
3. Si on procède au mélange en cuve de *Tourney* avec d'autres pesticides homologués, ajouter d'abord les sacs hydrosolubles, puis les formulations sèches, les suspensions concentrées, les concentrés émulsifiables et finalement les solutions.
4. Ajouter les adjuvants ou les agents tensioactifs requis.
5. Remplir la cuve jusqu'au niveau d'eau désiré. Poursuivre l'agitation jusqu'à ce que toute la solution ait été appliquée.
6. Ne préparer que la quantité de mélange que l'on peut appliquer le jour même.
Appliquer *Tourney* dans les 12 heures suivant la préparation du mélange.

VOLUME DE LA SOLUTION DE PULVÉRISATION

Appliquer *Tourney* au moyen d'un équipement d'épandage standard à basse pression conçu pour produire des gouttelettes de taille grosse à moyenne (éviter les buses conçues pour produire de fines gouttelettes). Appliquer dans un volume d'eau suffisant pour assurer une couverture complète et uniforme du feuillage. La rampe de pulvérisation doit être positionnée à une hauteur maximale de 50 cm. Pour les maladies foliaires, utiliser 8 L/100 m². Pour les maladies des racines et du collet, utiliser de 8 à 16 L/100 m².

MODE D'EMPLOI SPÉCIFIQUE DANS LES GRAMINÉES À GAZON

- Le fongicide *Tourney* peut être utilisé pour la suppression des maladies dans les terrains de golf et les gazonnières.

- Ce produit doit être utilisé de concert avec des pratiques de régie du gazon qui favorisent une bonne santé des plantes et une maîtrise optimale des maladies. L'identification des maladies est essentielle à l'obtention d'une bonne maîtrise.
- Le fongicide *Tourney* offre une efficacité supérieure lorsqu'il est utilisé en mode préventif ou tôt dans le cycle de développement des maladies.
- La durée de la maîtrise des maladies varie en fonction des conditions environnementales locales, de la pression exercée par les maladies et des pratiques de régie du gazon.
- En présence de conditions idéales pour le développement des maladies (taux d'humidité et température élevés, par ex.), utiliser des doses élevées et de courts intervalles entre les traitements. Si on effectue des traitements curatifs, utiliser des doses élevées du fongicide *Tourney* et des intervalles courts entre les traitements. Il faut aussi opter pour des doses élevées aux endroits qui se sont révélés sensibles aux fortes pressions de la maladie auparavant.
- Les applications du fongicide *Tourney* peuvent endommager les verts des terrains de golf exposés à une forte chaleur (lorsque la température de l'air dépasse les 32 °C) et/ou au stress causé par la sécheresse. Dans de telles conditions (milieu-fin de l'été), limiter les applications à un maximum de 1120 g/ha tous les 30 jours.
- Toutes les applications doivent être effectuées conformément au mode d'emploi. Le non-respect des directives de l'étiquette peut entraîner des dommages au gazon et/ou une piètre maîtrise des maladies.

Comme ce produit antiparasitaire n'est pas homologué pour l'utilisation dans les systèmes aquatiques, NE PAS utiliser pour la suppression des plantes aquatiques.

NE PAS contaminer l'eau d'irrigation, les sources d'eau potable ni les habitats aquatiques en procédant au nettoyage de l'équipement ou à l'élimination des déchets.

TOLÉRANCE DU GAZON

En raison du grand nombre de types de graminées à gazon et de techniques d'épandage, on ne peut savoir avec certitude si *Tourney* peut être appliqué en toute sécurité sur toutes les variétés de graminées à gazon dans toutes les conditions. Il est recommandé que chaque utilisateur s'assure de la sécurité du traitement en procédant d'abord à une application d'essai sur une petite superficie. Surveiller la parcelle d'essai pendant au moins 2 semaines pour déterminer si le traitement est sûr dans les conditions de croissance locales.

ESPÈCES DE GRAMINÉES RECOMMANDÉES

Pâturin annuel

Agrostis stolonifère

Fétuque

Pâturin des prés

Ivraie vivace

RESTRICTIONS ET LIMITATIONS

- Application terrestre seulement. Ne pas appliquer par voie aérienne.
- Appliquer sur le gazon sec, ou après la tonte. Pour la suppression de maladies foliaire, laisser sécher le gazon avant l'irrigation. Pour la suppression de maladies du collet ou des racines, on peut faire pénétrer *Tourney* par un arrosage après l'application.
- Ne pas appliquer plus de 1,12 kg de produit à l'hectare par année.
- Appliquer sur le gazon après la tonte ou éviter de tondre dans les 12 heures suivant l'application.
- Ne pas appliquer ce produit au moyen d'un système d'irrigation, de quelque type que ce soit.
- Ne pas laisser paître les animaux sur les surfaces traitées. Ne pas utiliser les déchets de tonte pour l'alimentation du bétail ou des volailles.

GRAMINÉES À GAZON – Doses d'application et maladies supprimées			
Maladies (pathogènes)	Doses d'emploi		Directives particulières
	g/ha	g/100m ²	
Brûlure en plaques (<i>Sclerotinia homoeocarpa</i>)	840-1120	8,4-11,2	Utiliser des doses élevées en cas de risque élevé de brûlure en plaques. Appliquer dans 8 L d'eau aux 100 m ² . Utiliser en mode préventif lorsque les conditions sont favorables à la maladie.
Anthracnose – pourriture basale et pourriture foliaire (<i>Colletotrichum cereale</i>)	840	8,4	Utiliser en mode préventif lorsque les conditions sont favorables à la maladie. Appliquer dans 8 L d'eau aux 100 m ² pour contrer la pourriture foliaire et dans 8-16 L d'eau aux 100 m ² contre la pourriture basale.
Rhizoctone brun (<i>Rhizoctonia solani</i>)	840-1120	8,4-11,2	Appliquer dans 8 L d'eau aux 100 m ² . Utiliser en mode préventif lorsque les conditions sont favorables à la maladie.
Moisissure rose des neiges, moisissure grise des neiges	1120g de Tourney + 25 kg m.a. de Fongicide en	11,2g de Tourney + 250 g m.a. de Fongicide en	Faire 1 application tard à l'automne avant la couverture de neige. Effectuer le traitement avant que les graminées n'entrent en dormance

(<i>Microdochium nivale</i> , <i>Typhula ishikariensis</i> et <i>T. incarnata</i>)	pâte fluide Daconil® 2787 ou Fongicide Daconil® ultrex	pâte fluide Daconil® 2787 ou Fongicide Daconil® ultrex	(généralement à la dernière tonte de la saison) et avant la première neige. Appliquer dans 8 L d'eau aux 100 m ² .
Plaque estivale (<i>Magnaporthe poae</i>)	1120	11,2	Utiliser en mode préventif lorsque les conditions sont favorables à la maladie, au printemps et à l'automne. Appliquer dans 16 L d'eau aux 100 m ² .
(<i>Waitea circinata</i>)	1120	11,2	Utiliser en mode préventif lorsque les conditions sont favorables à la maladie. Appliquer dans 8 L d'eau aux 100 m ² .

Ne pas appliquer plus d'une (1) application par saison. *Tourney* doit alterner avec un autre mode de fongicides d'action inscrits sur les mêmes organismes pathogènes dans un programme de gestion de la maladie.

Application au moyen d'un pulvérisateur pour grandes cultures : **NE PAS** appliquer pendant les périodes de calme plat. Éviter d'appliquer lorsque le vent souffle par rafales. **NE PAS** appliquer sous forme de gouttelettes de taille inférieure à la classification « moyenne » de l'ASAE. La rampe doit être placée à 60 cm ou moins au-dessus de la culture ou du sol.

Ne pas appliquer par voie aérienne.

Zones tampons :

Aucune zone tampon n'est requise si on utilise les méthodes de pulvérisation ou l'équipement suivant : pulvérisateur manuel, pulvérisateur à dos ou traitement localisé.

Les zones tampons précisées dans le tableau ci-dessous sont requises entre le point d'application directe et la bordure sous le vent la plus rapprochée des habitats terrestres sensibles (tels que les pâturages, forêts, plantations brise-vent, terres à bois, haies, zones riveraines et bosquets d'arbustes) et des habitats aquatiques sensibles (tels que les lacs, cours d'eau, marécages, étangs, fondrières des Prairies, marais, réservoirs, terres humides) et habitats estuariens ou marins.

Méthode d'application	Culture	Zones tampons (mètres) requises pour la protection de :					
		Habitats d'eau douce d'une profondeur de :		Habitats estuariens/marins d'une profondeur de :		Habitats terrestres	
		Moins de 1 m	Plus de 1 m	Moins de 1 m	Plus de 1 m		

Pulvérisateur pour grandes cultures*	Graminées à gazon sur les terrains de golf et les gazonnières	5	1	1	1	1
--------------------------------------	---	---	---	---	---	---

Pour les mélanges en cuve, consulter les étiquettes des produits d'association et respecter les zones tampons les plus restrictives figurant sur les étiquettes des produits du mélange; appliquer des gouttelettes de la catégorie la plus grosse (ASAE) exigée dans les étiquettes des produits du mélange.

Tourney[®] est une marque déposée de commerce de Valent U.S.A. Corporation